

ASSEMBLÉE NATIONALE
30 juin 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 3851)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1590

présenté par
M. Hammadi, Mme Chapdelaine, M. Bies et Mme Corre
à l'amendement n° 1295 de Mme Olivier

ARTICLE 43

À la seconde phrase de l'alinéa 4, substituer au mot :

« présenté »

le mot :

« remis ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Une remise au Parlement apparaît plus adaptée qu'une présentation formelle.